

---

LOS ANGELES - Session matinale des boursiers  
Lundi 13 octobre 2014 – 07h00 à 08h30  
ICANN – Los Angeles, ÉTATS-UNIS

JANICE DOUMA LANGE: Ce matin, nous allons faire une petite visite assez courte puisque nous voulons tous aller à la cérémonie d'ouverture pour écouter Fadi parler. Alors, sur l'écran, un petit rappel d'hier, de notre session de nouveaux venus, le modèle multipartite. Tous ces mots vont être beaucoup utilisés cette semaine. Vous avez entendu parler hier de la transition, on pourrait utiliser d'autres mots, comment est-ce qu'on participe, on s'engage, les étiquettes que l'on se donne. Nous sommes un endroit où tout le monde vient pour représenter ses avis, quels qu'ils soient, donc ce modèle multipartite, vous allez être exposés à des acteurs différents, des personnes différentes, avec des agendas différents, des voix et des avis différents, et d'une façon ou d'une autre, quelqu'un trouve sa place dans l'une de nos communautés, nos parties constitutives, dans quelque groupe que ce soit.

Nous allons nous rappeler ce modèle tous les matins, pour nous assurer que vous puissiez, à la fin, bien comprendre cet espace que l'on appelle l'ICANN.

C'est un plaisir pour moi d'avoir le président du groupe à but non lucratif. Je vais le dire... Des inquiétudes opérationnelles, c'est vraiment un drôle de terme pour ce groupe, moi j'ai toujours du mal à donner le nom du groupe. Donc ce groupe qui s'occupe des inquiétudes opérationnelles des parties constitutives à but non lucratif. Demain,

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

nous aurons le président du groupe qui chapote son groupe. Aujourd'hui, nous sommes heureux d'avoir ce monsieur qui est là pour nous parler de son groupe.

RUDI VANSNICK:

Merci, Janice. Bienvenue à LA, ce n'est pas ma ville mais tout de même. Je suis heureux d'être ici, c'est un plaisir. Je suis là pour voir le nouveau GAC. Ça a l'air très bien, et je pense que ça a ailleurs meilleure allure que l'ancien GAC. Je vois beaucoup de gens avec le sourire, alors que ce n'est pas le cas au GAC. Comme Janice l'a dit tout à l'heure, je suis le président du groupe qui s'occupe des inquiétudes opérationnelles, on appelle ça NPOC.

Nous sommes le groupe, l'unité constitutive la plus jeune à l'ICANN, créée en 2011, et le conseil d'administration a décidé de mettre en place une structure qui pourrait s'occuper des problèmes d'opération, par exemple lorsqu'il s'agit de l'espace des domaines. Même un peu plus que ça, ce n'est pas seulement le DN, mais en ce qui concerne les inquiétudes des gouvernements.

C'est là donc notre troisième année. Le fondateur de la structure, Alain Berranger, est décédé l'année dernière. C'était une grosse perte pour nous, parce qu'Alain menait vraiment le groupe. Il a été suivi par Marie-Laure Lemineur, et elle a eu des problèmes professionnels, donc elle a dû laisser sa place l'année dernière. Donc, c'est la troisième présidence et j'espère que cela va durer jusqu'à la fin du mandat. Je vais donc faire tout ce que je peux pour rester en place et continuer à ce que cette structure soit vibrante, disons.

---

J'ai un peu d'expérience au sein de l'ICANN. J'ai commencé à 2005 à Francfort, avec des collègues, les piliers de l'*at-large*. Je suis l'un des fondateurs de l'EURALO. Donc, j'ai quand même de l'expérience, je suis parti de l'*at-large* il y a deux ans pour participer à cette unité constitutive où je suis maintenant, parce que je pense que cette unité a besoin d'être vue, d'être positionnée, et cette structure va donner à ICANN des directions. Quand on regarde son pays, les ONGs, souvent, sont des structures libres, des services au citoyen, qui fournissent ce dont les communautés ont besoin. Aider les jeunes, aider les enfants, les personnes âgées, les ONGs c'est une grosse fortune pour tous. Et souvent, ils n'ont pas de revenus. Leur budget marketing est très bas, surtout dans des périodes de crise économique, il est difficile pour eux d'obtenir les fonds, ils n'ont pas les fonds nécessaires, surtout pour donner leur avis dans des domaines non prioritaires.

C'est la raison pour laquelle j'essaie de me battre pour que les ONGs aient une voix, surtout dans le contexte de la transition de l'IANA, c'est très important que l'ICANN puisse démontrer qu'ils sont vraiment multipartites. Multipartite, cela veut dire que tout le monde est autour de la table. Si ce n'est pas le cas, vous avez un problème. Il n'y aura donc personne pour parler, pour apprendre, pour ce groupe.

Au sein du GNSO, tout d'abord, le GNSO c'est l'endroit où les politiques sont développées, et les politiques sont implémentées, entre le GNSO et les SCs et ACs, au sein de l'*at-large*. Ils donnent des conseils sur les politiques. Vous savez, on peut donner beaucoup de conseils, mais ce n'est pas pour ça qu'ils seront acceptés. Les lois sont créées de l'autre côté, à travers les PDPs. Je suis sûr que vous connaissez déjà quelque chose là-dessus, je vois des personnes ici qui sont déjà venues aux

---

réunions ICANN. Vous savez que les PDPs sont très importants, ils sont la loi. Ils définissent comment vous mettez en place ces politiques, nous avons donc besoin d'ONGs dans ces groupes de travail pour pouvoir représenter leurs inquiétudes.

Nous sommes encore un petit groupe de personnes donc cela prend beaucoup d'énergie afin d'être présents dans toutes ces discussions et débats. Malgré tout, NPOC a démontré durant l'année passée qu'il était une partie importante dans ce travail. Moi, je suis co-président d'un groupe de travail PDP, et ce groupe a un travail très compliqué, ce sont les translations de tout le travail qui est fait.

Lorsqu'on doit se préoccuper des questions. Est-ce que c'est obligatoire que les traductions et translations des informations de contact, est-ce important ? Par exemple, tout le monde dit « oui, si une adresse chinoise est sur WHOIS, on ne peut pas la lire, on ne peut pas valider, on ne peut pas dire que nous faisons confiance à cette information ». Encore une fois, c'est pour vous donner une idée de ce que sont les inquiétudes que nous devons résoudre, dont nous devons du moins discuter.

Les ONGs sont importantes dans l'écosystème d'aujourd'hui. Ainsi, nous avons fait un sondage sur la liste des Nations Unies qui s'appelle ECOSOC. La liste économique et sociale qui impacte tous les groupes, regroupe toutes les ONGs du monde, par région. Nous avons ainsi découvert, lorsque nous avons étudié la listes des ONGs, que plus de 70% ont mentionné leur nom de domaine, leur site Web, leur adresse courriel, mais plus de 70% de ces domaines n'ont plus de statut.

---

Donc, vous imaginez ce qu'ils perdent au niveau marketing. C'est, entre guillemets, du marketing gratuit. Ils sont poussés sur Facebook et les réseaux sociaux, et ils perdent leur valeur parce que Facebook et les autres utilisent leur information pour s'enrichir.

Plus l'information est ouverte, plus il y a de personnes qui utilisent Facebook et ainsi de suite, plus des unités commerciales vont utiliser les informations, mais l'information des ONGs va juste se perdre. C'est là pendant un moment et ensuite, boum, ça disparaît. Donc, c'est important que ces gens-là retrouvent leur nom de domaine. C'est un problème que nous allons amener à la table.

En premier, pourquoi ont-ils perdu leur domaine ? Lorsque nous leur parlons et que nous leur demandons, on leur dit « vous savez, vous avez perdu votre nom de domaine », quand on leur demande pourquoi ils l'ont perdu, ils ne savent pas et n'ont pas de raison pour laquelle ce domaine a été perdu. Quand on retourne en arrière pour voir ce qui s'est effectivement passé, en faisant des recherches un peu plus détaillées, ce que l'on a vu, c'est qu'au début dans la communauté .org, beaucoup d'ONGs ont reçu leur nom de domaine, ils ont dû passer par un bureau d'enregistrement, et celui qui a enregistré le domaine était propriétaire du nom. Mais souvent, ce qui s'est passé, c'est que le nom de domaine a été enregistré avec une adresse courriel qui est en fait la clef de communication entre les opérateurs, les bureaux et les titulaires. Cette adresse courriel, souvent, était l'adresse du titulaire, et c'est comme ça que l'information était capturée. Quand vous voulez changer quelque chose, les messages n'étaient pas publiés, c'est trop cher, ça se faisait par courriel. Donc, une fois que le bureau d'enregistrement a vu qu'il n'y avait plus de valeur sur ce domaine, il n'a pas informé le

---

titulaire qu'il y avait quelque chose à renouveler. Vous savez, vous devez renouveler votre nom de domaine tous les ans. Si vous n'êtes pas informé de cela, vous le perdez. C'est ainsi que nous avons découvert que beaucoup d'ONGs avaient perdu leur nom de domaine. Donc, les noms de domaines avaient beaucoup de valeur, beaucoup de trafic venait souvent, les bureaux d'enregistrement le voyaient. C'est pour ça que la valeur des ONGs a été retirée de l'écosystème de l'Internet. C'est pour cela que NPOC a plus d'inquiétudes maintenant qu'au départ. Parce que nous avons découvert que maintenant, il y avait urgence, il fallait régler cette inquiétude.

Il faut réaligner tout le monde, de façon à se concentrer sur les demandes, les attentes des ONGs. Quand je vois les groupes, l'unité constitutive dans laquelle NPOC se trouve, nous avons NCUC, les unités constitutives non commerciales et nous, l'unité constitutive sur les inquiétudes opérationnelles à but non-lucratif. La plupart du temps, nous sommes l'un à côté de l'autre, l'un et l'autre assis à la même table, mais je dis qu'on ne travaille pas ensemble, et c'est quelque chose qu'il faut que l'on change. On peut seulement le changer en ayant plus de gens qui viennent nous voir et je vous regarde, vous, beaucoup d'ONGs sont présentes dans cette salle. Vous êtes là parce que vous voulez être ici, vous voulez être entendues, et c'est ce que nous voulons aussi. Et malheureusement, à cause des élections, nous avons perdu notre conseiller au GNSO. Donc, nous avons besoin d'une autre manière pour que notre groupe soit plus énergique, que nous puissions être entendus. C'est pour ça que je viens vers vous, il est important d'avoir de bonnes informations qui viennent des nouveaux venus. Si un

---

nouveau venu voit qu'une structure ne monte pas à un certain niveau, on n'a pas forcément envie de joindre cette structure.

Je vois que dans cette salle, il y a beaucoup de gens ambitieux, et c'est pour ça que je dis que c'est un meilleur GAC ici que dans l'autre salle. Parce qu'il y a beaucoup d'ambition dans cette salle. Vous voulez tous aller de l'avant, avancer, et nous, à NPOC on peut vous aider.

J'ai quelqu'un d'assis à ma gauche, qui connaît ce problème. Et on veut aussi que Martin soit là avec nous, il nous a rejoint. Il va faire partie de notre comité exécutif très bientôt. Nous devons faire tout ce qu'il y a à faire au niveau administratif, mais Martin sera avec nous, il serait bon d'avoir des gens comme vous qui puissent nous rejoindre. Nous pouvons démontrer que les ONGs sont importantes. La meilleure position que nous aurons à un haut niveau, parce qu'en ce moment, à *at-large*, on a des ONGs, mais c'est tout. Comme je l'ai dit, dans la société, les ONGs représentent souvent 40% du soutien et des services à la communauté elle-même. Donc, pourquoi les ONGs ne seraient pas les 40% de la structure d'ICANN ? Je vous pose la question. Pensez-y. Apportez des idées sur la table, essayons d'augmenter nos chiffres.

Je pense que je vais arrêter ici, je voudrais avoir vos questions et opinions, peut-être.

[MARTIN] :

Bonjour. Bonjour, tout le monde. Je vais parler de comment je suis arrivé au NPOC. A Buenos Aires, j'étais boursier. Rudi parlait exactement comme ça, il était avec d'autres personnes, d'autres collaborateurs NPOC, et j'étais très curieux de ce qu'ils disaient. Je suis donc allé à la

---

réunion NPOC et j'ai commencé à poser des questions, et ils allaient l'air d'apprécier ma présence. Nous étions trois boursiers, Edwin aussi, et une autre personne. Ils étaient boursiers pour la deuxième ou troisième fois. Je me suis rendu compte qu'ils voulaient qu'on soit là, ils nous ont dit littéralement qu'ils voulaient qu'on soit là. Ils nous ont dit « venez à la table, ne vous asseyez pas dans le fond de la salle, venez ici, rejoignez-nous, posez des questions ». Ils nous ont fait participés à l'agenda de NPOC comme si on en avait fait partie. C'était vraiment rafraîchissant pour moi de voir qu'on avait ouvert un espace pour des gens qui ne connaissaient rien du NPOC, de leur travail ou de l'ICANN.

Dans les quelques mois qui ont suivi, après quelques réunions, cela a augmenté et de nos jours, maintenant, officiellement, je vais pouvoir entrer dans le NPOC en tant que boursier. J'ai donc trouvé ma place. J'ai commencé avec le programme de boursier, je serai toujours boursier, un boursier reste toujours un boursier, mais au moins, je me vois un petit peu comme une réussite de boursier, si vous voulez, quand on arrive, on est toujours un peu perdu, moi je me suis retrouvé dans le NPOC. Et je pense que vous devriez aussi essayer de trouver votre place à l'ICANN, pour les ONGs, pour les gens intéressés par la structure d'ICANN. Je pense que NPOC, c'est très informatif, c'est nouveau, c'est encore en train de se former, disons, en phase de formation. Il y a beaucoup de travail à faire, dans les procédures aussi de cette unité constitutive. Voilà, merci.

JANICE DOUMA LANGE:

Une fois encore, ça fait un an tout pile que cette personne, Martin, nous a rejoint à Buenos Aires, il était boursier, et depuis, il travaille avec ce



---

groupe. Et voyez un petit peu tout ce qui s'est produit en une année. Tous ces gens qui attendent un poste de manière infinie. Ce n'est pas le cas ici, ça dépend de votre initiative, de votre volonté d'apprendre et de collaborer. Donc, je sais qu'il y a beaucoup de questions dans la salle, je vous cède le micro.

HANANE BOUJEMI:

Bonjour à tous, je m'appelle Hanane Boujemi. J'ai une question par rapport aux noms de domaine qui ne sont pas résolus pour certaines organisations.

Je crois que vous regardez uniquement la liste ECOSOC approuvée. C'est une petite liste, parce que toutes les organisations ne peuvent pas accéder à cette liste, donc j'imagine qu'il y a toute une palette de différents noms de domaine et d'ONGs qui n'ont pas été résolus. Mais c'est une question très importante, parce que la présence de ces ONGs ne semble pas importante pour eux, donc si vous dites que le bureau d'enregistrement utilise, en général, son propre courriel pour ces noms de domaine, ce n'est pas correct. Je sais que l'ICANN s'intéresse beaucoup à l'intérêt commercial, donc il n'y a pas de procédure pour vérifier le nom de domaine du propriétaire, et je pense qu'il devrait y avoir un mécanisme mis en place d'entrée de jeu pour vérifier le nom de domaine.

Il faut également arriver à convaincre ces organisations du fait que cette présence en ligne est importante d'un point de vue commercial. Donc, cette présence en ligne leur permettrait d'obtenir des fonds de la part des bailleurs de fonds, et on devrait disposer de suffisamment de ressources pour représenter ces organisations, de sorte que les gens

---

soient disposés à les aider. Donc, je pense que le travail de votre unité constitutive consiste finalement à couvrir d'autres aspects, et pas simplement la présence en ligne. Et je connais très bien ce problème, parce que je travaille pour une organisation à but non-lucratif, et on s'intéresse énormément à notre propre profil, on a un site spécial pour que les bailleurs de fonds nous contactent. Mais nous avons les moyens et les ressources nécessaires pour ce faire. Or, les petites organisations n'en ont pas les moyens.

Je voulais faire un commentaire également sur la concurrence entre NPOC et NCUC. Parce que ces organisations sont toutes les deux à but non-lucratif, Pourquoi y-a-t-il ces deux unités constitutives qui font probablement la même chose ? On m'a déjà contacté à au NCUC, maintenant vous aussi nous invitez à participer, donc je crois que ces deux unités constitutives travaillent un peu dans le même domaine, elles devraient échanger leur expérience. Et je crois que si vous vous concentrez sur une ONG, c'est quelque chose de très noble, parce que vous soutenez le travail à but non-lucratif de ces ONGs, que ce soit l'autonomisation des femmes ou autre. Je pense que vous avez une mission très noble à accomplir. Donc, comment allez-vous surmonter cette concurrence avec le NCUC ?

RUDI VANSNICK:

Pour répondre à votre première question. Oui, nous utilisons la liste ECOSOC parce que c'était la meilleure façon d'accomplir ce travail, or on n'est pas payés pour ce travail, c'est parce qu'on est ambitieux. Moi-même, je participe à quatre ONGs actuellement, mais c'est parce qu'On voit les besoins qui sont là et l'ONU, d'ailleurs, nous a dit que c'était une

---

très bonne chose qu'on s'intéresse à cela. Mais il y a des millions d'ONGs, effectivement, vous avez raison. Mais d'abord, il faut commencer par quelque chose. Si on peut convaincre ceux qui ont perdu leur nom de domaine, alors ça va être un message qui va être transmis de bouche à oreille, donc ceux qui n'ont pas encore de nom de domaine, on va leur dire « attendez, ça c'est important, et agissez de la bonne manière ». On ne peut pas aider tout le monde.

Par rapport à ce que vous avez dit sur la division entre NCUC et NPOC. Si vous utilisez uniquement le nom – unité constitutive à but non-lucratif – vous voyez que dans le nom même, il y a une distinction. Eux se concentrent plus sur les utilisateurs. Si vous voyez les membres de cette unité constitutive, 70 à 80% sont des individus, et c'est une bonne chose parce qu'on en a besoin. On a besoin de connaître le point de vue vis-à-vis de la liberté d'expression, les droits de l'Homme, etc. Mais ça n'est pas la préoccupation d'une ONG, je suis désolé. Une ONG ne se préoccupe pas forcément des droits de l'Homme. Une ONG qui défend les droits de l'Homme va s'y intéresser, mais il y a beaucoup d'autres questions en jeu. C'est pourquoi on essaie de séparer l'espace de travail à accomplir, c'est pourquoi il est important aussi que nous ayons cette structure à un haut niveau pour pouvoir l'élever à la GNSO. Toutefois, en ayant ce *leadership* SO/AC, je vais, pour ma part, y participer pour la première fois vendredi après-midi, et j'ai bon espoir que cela va être résolu, parce que tout le monde est parfaitement conscient qu'il est nécessaire d'écouter les deux sons de cloche, utilisateurs et ONGs. Donc, peut-être que ça ne va pas être réglé cette année, mais l'année prochaine pour sûr.

Autre question ?

---

INTERVENANT NON-IDENTIFIE : Je viens d'Inde. Je pense qu'historiquement, les ONGs étaient surtout associées au .ORG TLD. Je voudrais savoir ce qu'il va en être par rapport aux nouveaux gTLDs là-dessus.

RUDI VANSNICK:

Merci de votre question, très intéressante du reste. La raison pour laquelle je veux me concentrer très rapidement sur ce problème de .org, c'est parce qu'on a peur que pour les ONGs, les entreprises, les sociétés occupent tout l'espace à nouveau, et qu'il y ait un espace très réduit pour les ONGs. Donc, il est important de faire prendre conscience aux gens que s'ils vont acheter un nom de domaine, ils le renouvellent et ne le perdent pas l'année prochaine, parce que vous êtes en train d'investir, comme cela vient d'être dit. Vous avez un site Web utilisé pour les donations. Si vous le perdez l'année prochaine, alors, vous perdez également les donations qui vont avec. Or, ça ne devrait pas avoir lieu. Vous voyez qu'il est important de ne pas se concentrer uniquement sur celles qui existent, mais aussi si celles qui vont exister par la suite. Vous connaissez certainement la création de .org ou .ong, qui fait partie d'un PIR au sein de la communauté ISOC. D'ailleurs, je fais un petit peu de pub ici, parce que je fais partie du bureau d'administration de l'ISOC. Et là encore, on essaie d'occuper l'espace des noms de domaine pour les ONGs, mais on se concentre non pas simplement sur ce qui s'est produit par le passé, mais sur ce qui va se produire à l'avenir. C'est important de savoir ce qui va se produire à l'avenir pour les ONGs avec la nouvelle situation actuelle. D'ailleurs, je vous invite à nous aider à convaincre tout le monde dans ce domaine.

---

BEN TOWN: Bonjour, merci pour ces commentaires. Je m'appelle Ben et j'ai deux questions.

Pouvez-vous nous rappeler le pourcentage du nombre d'organisations? Il avait l'air très élevé. Et ensuite, le courriel enregistré par le bureau d'enregistrement, dans quelle mesure s'agit-il d'une tentative de piratage vis-à-vis des spams que l'on obtient? Ou même lorsqu'ils ont cela dans leur propre courriel, dans quelle mesure toute la question de la confidentialité de WHOIS n'entre pas en jeu ici?

RUDI VANSNICK: Oui, questions très intéressantes, surtout la deuxième.

Pour répondre à la première, on a pris la liste de 1500 ONGs de la liste ECOSOC, en Europe pour l'instant. On doit l'étendre à toutes les régions, mais étant donné qu'on doit le faire dans notre temps libre, or mon temps libre est très réduit, je crois que je peux l'estimer à 10 minutes par jour, sauf si je ne dors pas, et sur ce chiffre de 1500, 70%.... 70%.

BEN TOWN : Et donc ça, ça fait que ces ONGs sont officiellement sur la liste ECOSOC ?

RUDI VANSNICK: Oui, cette liste ECOSOC n'est pas actualisée, et ça on va y travailler. Notre idée, notre proposition que j'ai présentée au comité exécutif, c'est d'aider les ONGs en leur donnant un espace sur notre site Web NPOC, en leur donnant un nom officiel et en leur proposant de les aider

---

à récupérer leur nom de domaine s'ils l'ont perdu. Donc, c'est un petit peu une discussion pour voir pourquoi cela s'est produit.

Et je vais répondre à votre deuxième question qui pour moi est la plus importante. La décision qui a été prise d'introduire les données liées à la confidentialité sur la base de données WHOIS, c'est parce que, et là je vais utiliser peut-être une manière un peu plus critique, lorsqu'une personne veut cacher son identité, il peut le faire sur WHOIS, on ne voit pas qui c'est. Et là, vous créez un problème en solutionnant les problèmes d'un certain groupe. Donc, il est important que les ONGs définissent et nous donnent des indications sur le niveau de confidentialité qu'elles veulent avoir. Ce n'est pas parce que les individus réclament la confidentialité que les ONGs veulent la même chose. Donc, c'est important de faire une distinction entre ces deux attentes et de les prendre en considération. Parce que si vous avez d'un côté 300 membres qui disent « on a besoin de confidentialité », et de l'autre côté, vous avez 10 membres qui disent ne pas en avoir besoin, alors quel point de vue allez-vous prendre en considération ? Ce n'est pas une question de chiffres. C'est ce qu'on doit faire justement, c'est augmenter le nombre d'ONGs qui participent à l'écosystème Internet. Et je suis heureux, je vais d'ailleurs utiliser votre exemple, n'hésitez pas à venir mardi, à 9 :30, ne vous asseyez pas au fond de la salle, j'irai vous chercher. Venez vous asseoir ici, autour de la table, et Martin et d'autres l'ont fait, d'ailleurs, rejoignez-nous et amenez-nous vos exemples. On peut les utiliser sur notre site Web pour dire « voilà les exemples de problèmes que les ONGs ont ». Très souvent, on utilise les exemples que la plupart des ONGs rencontre. La plupart des gens qui travaillent dans les ONGs sont timides, ils sont fiers de ce qu'ils font

---

mais ne veulent pas être exposés, et on doit inverser cela. Moi, je vais m'asseoir au fond de la salle, et vous vous allez vous asseoir sur le devant de la scène. J'espère que j'ai répondu à vos deux questions. Si vous en avez d'autres, n'hésitez pas à venir nous trouver.

JANICE DOUMA LANGE:

Vous savez où les trouver, d'ailleurs. Merci beaucoup.

Byron, vous êtes au fond de la salle. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à les poser. Il y a beaucoup de gens à distance également qui nous suivent. Ils savent que de manière virtuelle, ils peuvent poser leurs questions mais nous continuons donc à participer à distance et physiquement ici. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à nous les envoyer, je les enverrai à Rudi et on pourra commencer une conversation, je lui transmettrai votre courriel.

Mais, comme c'est une semaine chargée, il serait bon que vous m'envoyiez à moi vos questions et il y répondra par la suite. Il sera, bien entendu, dans les couloirs, aux pauses-café, le soir aux dîners, donc il sera très heureux de répondre à vos questions.

Rudi, je voulais vous dire également que les personnes qui portent un t-shirt bleu, ils font partie de notre prochaine génération. C'est la deuxième fois depuis Londres qu'on amène des étudiants durant cette semaine ICANN. Donc, ils viennent des universités, ils apportent leurs connaissances et j'espère également qu'on va pouvoir les faire participer à distance lorsqu'ils ne peuvent pas être ici.

---

RUDI VANSNICK: Oui, j'ai déjà eu l'occasion de lui parler hier, merci.

JANICE DOUMA LANGE: Alors, je vais passer à votre page Web, Byron. En attendant, je vous laisse le soin de vous présenter.

BYRON HOLLAND : Merci beaucoup. Je suis le CO et président de l'autorité d'enregistrement canadienne avec les ccTLDs de premier niveau qui opèrent au Canada, .CA. A l'ICANN je suis le président de la ccNSO, il s'agit de l'organisation où tous les opérateurs de code pays s'occupent des questions liées à la communauté code pays dans l'espace ICANN. Donc, il est important de comprendre la différence entre les gTLDs comme .ORG, etc., et les codes pays. Parce que ces différences sont très importantes par rapport à la manière dont la ccNSO fonctionne et aux problèmes qu'elle traite.

Alors, les codes pays, par définition, sont au service d'une population locale, ou d'un territoire local. Il y a 293 codes pays. Pour ceux qui se sont levés tôt, vous saurez qu'il n'y a que 193 pays sur la liste officielle des Nations Unies, donc il y en a plus. Pourquoi ? Parce qu'il y a des territoires par rapport aux pays tels qu'on l'entend de manière spécifique.

Donc, outre ces codes pays, ces ccTLDs, etc., tous opèrent dans leur juridiction, et ça c'est très important. Nous devons tous opérer dans le territoire, dans les limites du pays que nous servons. Et ça, c'est une différence fondamentale entre les codes pays, parce que l'on doit respecter la législation nationale. Or, les gTLDs ont d'autres défis, nos



---

propres défis sont liés à la législation d'un pays que le code pays doit respecter. Etant donné l'importance de l'endroit où nous nous trouvons et ce que nous faisons, beaucoup de questions traitées à l'ICANN ne sont pas pertinentes pour nous.

WHOIS est une question très importante à l'ICANN, elle l'a toujours été, essentiellement parce que l'espace est en train de trouver une solution qui répondrait aux attentes de toutes les unités constitutives. Non seulement les intérêts commerciaux, ceux de la société civile, et une solution qui serait acceptable pour tous les gouvernements, et qui pourrait être appliquée dans tous les pays. WHOIS, pour nous, opérateurs de code pays, dans une certaine mesure, c'est beaucoup plus simple parce qu'on doit appliquer la législation de notre pays.

Donc, une législation liée à la confidentialité va se fonder sur la législation du pays en question, donc c'est bien plus clair pour nous, d'une manière générale, d'être à même de résoudre le problème WHOIS, parce que dans la plupart de nos pays nous avons déjà des législations sur la confidentialité et nous savons quelles sont les limites de cela.

Voilà un problème politique qui a toujours été présent à l'ICANN mais qui n'est pas si problématique pour notre communauté. Voilà un exemple de distinction entre les ccns et gs comme résultats de la souveraineté, ça c'est un élément très important pour nous.

On a peut-être l'air d'être la même chose, mais le fait est que l'on est très différent en termes de structure, de gouvernance, de taille, de modèle d'entreprise. Les principaux codes pays peuvent avoir 10 millions de noms de domaine. L'Allemagne en a 15 millions

---

actuellement. Et cela va jusqu'à des opérateurs de registre qui en ont moins de 100 noms de domaine. Donc, il y a toute une variété en termes de taille, certains sont soutenus par le gouvernement, certains opèrent encore dans les universités. Beaucoup, en particulier ceux qui existent depuis longtemps, en particulier en Occident, sont des corporations privées à but non-lucratif qui travaillent au service de la communauté Internet dans leur pays ou dans leur région. Et il s'agit pour certaines d'entités commerciales qui ont décidé d'obtenir des revenus de la part des codes pays et de le rendre à la communauté en investissant dans l'infrastructure, par exemple. C'est un petit peu la manière dont les choses fonctionnent. Certaines, donc, sont opérées par des individus, d'autres par des sociétés. Donc il y a toute une palette de tailles et de structures, et nous avons également ce principe de souveraineté qui fait qu'il y a une distinction entre les uns et les autres. Et c'est important à prendre en compte dans le contexte de l'ICANN parce que nous ne sommes pas liés de manière contractuelle à l'ICANN d'aucune manière que ce soit. Nous n'avons aucune relation juridique avec l'ICANN, comme les contractants le sont, comme les bureaux d'enregistrement par exemple. Toutes ces parties, les .com, les .net, les .org, doivent se comporter d'une certaine manière, et le rapport qu'ils ont avec l'ICANN est encadré par un contrat. Nous, nous n'avons pas de contrat, nous travaillons avec l'ICANN de manière consensuelle, collaborative.

La plupart du temps, on essaie de le faire selon le principe multi-partie-prenante et ascendant, mais en fin de compte, les codes pays peuvent faire ce qu'ils ont à faire dans leur juridiction sans que l'ICANN s'en préoccupe. Et ça, ça a une influence sur la ccNSO, qui est l'organisation

---

mondiale des opérateurs de code pays au sein de l'ICANN sur la manière dont la ccNSO fonctionne. La ccNSO est une organisation volontaire, aucun code pays n'a forcément à y participer, tous les codes pays sont les bienvenus mais il faut montrer sa volonté d'y participer pour y participer. Mais tous les codes pays sont les bienvenus, il n'y a pas de contribution financière obligatoire. Ça diffère encore des parties contractuelles qui ont des arrangements, des accords financiers avec l'ICANN. La communauté ccNSO a travaillé avec ses membres pour générer un régime, mettre en place un régime de contribution financière volontaire qui se fonde essentiellement sur la taille de votre registre, en reconnaissant les différents modèles, la taille des registres, c'est un peu un proxy générique, il ne s'agit pas d'un modèle parfait, mais c'est pour l'instant le meilleur modèle qu'on ait pu trouver.

Après trois ans de travail du groupe de travail, c'est le régime qu'on a trouvé, ce n'est pas parfait, mais c'est la solution que l'on a trouvée pour l'instant. Donc, on a un régime de contribution financière volontaire, et au sein de l'ICANN, la ccNSO est structurée de telle façon que l'on travaille sur des politiques qui seront mondiales et importantes pour les codes pays. Cela étant dit, vous pouvez imaginer qu'il s'agit surtout d'échange d'expérience, de connaissances, renforcement des compétences, parce qu'il s'agit d'un environnement non-concurrentiel. Moi, je n'entre pas en concurrence avec .uk. Il s'agit d'un espace beaucoup plus ouvert où l'on souhaite échanger sur des problèmes de sécurité, les problèmes rencontrés par les bureaux d'enregistrement, etc. Et pour utiliser une phrase que l'on a tendance à beaucoup utiliser, on est ouvert les uns avec les autres, alors que des concurrents financiers et commerciaux ne le seraient pas. Il y a beaucoup de choses

---

qui se passent au sein de la ccNSO, mais on travaille aussi sur les politiques mondiales qui vont avoir un intérêt pour tous, donc sur les IDNs. Au cours des dernières années, la manière dont les politiques IDN ont été mises en place, et l'élément politique a été installé au sein des codes pays, donc ce type de politique mondiale a lieu au sein de la ccNSO, mais il y en a encore très peu, justement en raison de la souveraineté des ccTLDs. Donc, encore une fois je vous le répète, il s'agit surtout d'échange d'expérience, de renforcement de compétences, etc.

Maintenant, au sein de la ccNSO, on se concentre surtout sur différents domaines qui sont étroitement liés les uns aux autres. Si vous n'en avez pas encore entendu parler, il s'agit du rôle de supervision des fonctions IANA. Il s'agit d'une question essentielle pour la communauté ccTLD, ça c'est un domaine de travail prioritaire. Ensuite, la question de la responsabilité de l'ICANN. Donc, comment est-ce que l'ICANN est responsable du travail qu'il est fait pour remplacer le rôle du gouvernement nord-américain par rapport aux fonctions de l'IANA sous la responsabilité de l'ICANN. Donc, bien entendu, nous pensons que l'ICANN va être à même de remplir cette mission de manière responsable. Comment, au delà de cela, faire en sorte que l'ICANN soit responsable en particulier s'agissant des fonctions IANA ? Voilà la raison principale pour laquelle les codes pays viennent à l'ICANN. Parce que les fonctions IANA, ce sont nos principaux fournisseurs. C'est à l'IANA que les cTLDs sont révoqués ou alloués. Donc, vous voyez qu'il s'agit d'une question fondamentale pour nous. Avons-nous la possibilité d'opérer les ccTLDs d'un point de vue technique ? Comment ICANN est redevable ? C'est critique pour nous, surtout pour nous, parce que sur la troisième

---

chaîne, c'est un autre groupe de travail pour la communauté d'extension géographique, ce qu'on appelle le cadre d'interprétation de groupe de travail, c'est un groupe de travail qui se concentre sur les questions de politiques qui concernent les ccTLDs, la délégation de ccTLD, comment elles sont allouées, révoquées, etc. Il n'y a pas de politique acceptée sur ces politiques, il y a donc des politiques différentes et différentes actions que ICANN a eu, mais pas de compréhension claire sur le cadre de travail des politiques. Il faudrait que ce soit clair et prévisible pour tout le monde, et très régulier, donc c'est un troisième flux de travail, surtout depuis que l'annonce du gouvernement des Etats-Unis a été faite. Il n'y a pas beaucoup de gens qui font attention à ce travail, mais c'est pourtant un travail critique pour notre communauté. Maintenant, c'est en haut de la liste, parce que ces questions doivent être résolues d'une façon ou d'une autre, nous devons en être sûr, alors que la transition de l'IANA est en cours, il faut trouver une espèce de gamme de travail dans laquelle l'ICANN peut travailler.

Donc, tout ça, ce sont des questions fondamentales auxquelles nous travaillons au sein du ccNSO et dans la communauté plus large de ccTLD. Je ne pense pas avoir parlé du fait que nous avons 153 extensions géographiques au niveau du ccNSO, ce sont quand même de gros chiffres. Et de ces 153 qui représentent 80% du domaine international des extensions géographiques. Donc, c'est la majorité des opérateurs cc, il y a une communauté, bien sûr, cc, au delà du ccNSO.

Après, les problèmes dont j'ai parlés avec vous restent des choses critiques, c'est là où nous mettons notre *focus* en ce moment.

---

Voilà donc un peu un rapport rapide du terrain cc tel qu'il est maintenant. Si vous avez des questions, je serai heureux d'y répondre.

NICK DAGOSTINO: Je suis Nick Dagostino, de l'Université de Toronto.

Je vous souhaite un joyeux Thanksgiving.

BYRON HOLLAND : Oui, vous devriez me donner vos coordonnées parce que nous avons un petit groupe de Canadiens, et c'est vraiment le miracle d'Internet, nous avons cherché sur Internet le nom des restaurants qui servent de la dinde aujourd'hui, et nous avons trouvé. Si vous voulez vous joindre à nous, c'est bon.

NICK DAGOSTINO: Vous avez parlé de 153 ccTLDs qui font partie du GNSO en ce moment. Est-ce qu'il y a une espèce de communauté de participation qui essaie d'amener les autres TLDs qui ne font pas partie du ccNSO afin d'aider avec ces trois groupes de problèmes que vous avez qui sont le point de concentration du ccNSO ? Est-ce qu'il est (inaudible) ? Est-ce qu'il est plus difficile d'obtenir un consensus sur ces problèmes en ce moment ?

BYRON HOLLAND : En termes de membre en ce moment, nous ne sollicitons pas de nouveaux membres. La communauté des extensions géographiques comprend où nous en sommes, ils sont bienvenus s'ils souhaitent nous rejoindre, quand il s'agit des problèmes de redevabilité de l'IANA, nous

---

avons fait beaucoup de partage d'informations, mais ce sont des problèmes très spécifiques. Il y a une liste de ccTLDs mondiale, une liste d'emails mondiale pour les opérateurs, donc les informations sont passées par cette liste mondiale. Il y a aussi un forum pour les ccTLDs, pour les opérateurs spécifiquement, en lien avec ce problème. Les questions sont discutées et modérées et ce forum est ouvert à tous les opérateurs de ccTLD. En plus du ccNSO, il y a des organisations au niveau régional, il y en a quatre : l'Europe, l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie-Pacifique. Et en général, ils sont plus près, ils sont sur le terrain, donc ils s'occupent un peu plus du travail opérationnel. Leurs membres sont un peu similaires, et aussi différents des nôtres. Ils ont, dans le cadre régional, des opérateurs qui ne sont pas membres du ccNSO, des organisations régionales avec qui nous travaillons aussi d'ailleurs, essayent de passer l'information avec leurs membres non-ccNSO pour partager le message. Donc, il y a beaucoup de moyens d'information, de moyens par lesquels on essaye de passer le message aux autres ccTLDs, autres que ceux que l'on fait nous.

JANICE DOUMA LANGE: Est-ce que vous avez une question ? Je vais passer à Albert et ensuite nous prendrons les questions.

ALBERT DANIELS: Albert Daniels, je suis manager pour les Caraïbes au niveau de l'ICANN.

Pour répondre à sa question, le groupe de travail de l'unité constitutive que fait l'ICANN pour atteindre nos régions, on essaie de prendre contact avec les managers de ccTLDs et leur expliquer ce qu'est le

---

ccNSO, en partageant autant d'informations que possible, on leur dit comment ils peuvent participer, quels seraient les avantages. Par exemple dans mon territoire, il y a 28 ccTLDs dans les Caraïbes, et quand je leur parle, je leur dis que c'est une bonne idée de voir ce que fait le ccNSO, parce que vous aurez beaucoup d'avantages à y participer.

JANICE DOUMA LANGE:           Merci, Albert.

INTERVENANT NON-IDENTIFIE : Je n'ai pas de piles dans mes écouteurs.

[RAMON DIAOU]:                Je suis Ramon [Diaou], je viens du Bénin. Là, j'ai deux questions par rapport aux noms de domaine des pays. Tout à l'heure dans votre présentation, vous avez précisé que le système organisationnel au niveau des pays est vraiment différent, il y a beaucoup plus, en fait, certains qui sont gérés par des universités, d'autres par la communauté Internet, d'autres par les gouvernements ou les opérateurs (inaudible) de télécommunications. Je voudrais savoir si au niveau du ccNSO, s'il y a un processus, une politique qui est mise en œuvre pour pouvoir permettre une harmonisation au niveau des différents noms de domaine des pays afin que cela soit beaucoup plus uniforme dans le processus de gestion, avoir la communauté multipartite internet de chaque communauté, de chaque pays qui gère ces extensions ?

Ça c'était ma première question. Ma deuxième question, c'est lié beaucoup plus aux noms de domaine qui sont gérés par l'ICANN. Pour



---

les villes, on a le .paris, le .dubai, le .berlin qui sont lancés. Est-ce que ces différents ccTLDs, je ne veux pas les appeler ccTLDs, mais ces extensions géographiques parce qu'on peut les appeler ainsi puisque c'est délimité dans une zone géographique qui est soit une ville ou une région donnée, est-ce que ces extensions-là vont rejoindre le ccNSO ? Ou est-ce qu'il y aura peut-être une autre organisation comme « country city » qui sera créée pour défendre les intérêts de ces nouvelles extensions ? Merci.

BYRON HOLLAND :

On parle des TLDs géographiques contre les nouveaux TLDs d'extensions géographiques, ce que je vais appeler des géoTLDs. Comment seront-ils représentés ou comment les intérêts des régions qu'ils représentent seront défendus ? Ils sont génériques comme tous les autres, même si ces .amazone par exemple, a clairement une importance au Brésil plus que dans d'autres pays, ou .patagonie, ou .berlin, ou .NYC, par exemple, ce sont des noms de premier niveau générique tous les autres, comme .com, .net, .org. Ils sont limités, se tenir aux règlements de l'ICANN, donc il y a un accord avec un opérateur de registres. Ils ont une relation contractuelle avec l'ICANN, la même chose que les autres opérateurs de registre.

Ce n'est pas exactement mon espace à moi, je comprends les problèmes qu'il y a à ce niveau, mais pour ce que sais du moins, je crois qu'il n'y pas d'organisation spécifique qui représente les extensions géographiques, ces intérêts-là. Je peux vous dire que le GAC qui est ici a des intérêts très spécifiques quand il s'agit de noms de domaine de premier niveau, d'extensions géographiques comme vous voyez, .ca,

vous n'aurez pas ça si le gouvernement ne fait pas partie du processus. Donc, quand il s'agit du niveau pays, du niveau des extensions géographiques ou d'un niveau de région importante, c'est protégé et si le gouvernement ne fait pas partie du processus, ce générique n'aura pas lieu. Il faut le ok du gouvernement, ça n'a rien à voir avec la communauté ccTLD. Nous opérons, nos opérateurs de registre, au sein d'un pays spécifique ou d'un territoire spécifique, et nous ne faisons pas partie des domaines de premier niveau géographique. Il y a des exceptions. Certains de mes collègues dans le monde des extensions géographiques opèrent des opérateurs de registre pour d'autres, c'est ce que nous faisons. Certains de mes collègues donnent les fonctions à d'autres. Ces extensions géographiques sont gérées par des opérateurs des extensions géographiques, c'est une position, disons, un peu grise. C'est difficile de dire « non, on ne participe pas ». Par exemple, Nominet qui gère .uk aussi s'occupe de .wales. Encore une fois, il y a des teintes de gris, c'est entre noir et blanc. Vous voyez, il y a des nuances. En fait, quand on voit que Nominet passe dans l'espace générique, ils doivent respecter les règles de l'ICANN à travers des contrats imposés aux génériques. J'espère que cela répond à votre question.

JANICE DOUMA LANGE: Byron, je ne sais pas si on peut utiliser l'expression « les nuances de gris », à cause du livre qui a été publié. Pas que je sache quoi que ce soit à ce sujet.

BYRON HOLLAND : Personne n'a lu ce livre. Il y a eu 50 millions d'exemplaires vendus, mais personne ne l'a lu.

---

JANICE DOUMA LANGE: Oui, c'est extraordinaire, à chaque fois que la ccNSO vient participer, nous avons le côté éducatif, mais il n'y a jamais autant de doigts levés et là on voit toujours des mains levées. Il reste six questions, je vais juste passer à une question, parce que nous devons aller à la cérémonie d'ouverture. Mais vous pouvez m'envoyer toutes ces questions à moi, je les ferai passer à Byron. Je reviendrai avec une réponse pour vous cette réponse. Il est extraordinaire pour ça, il vous répondra. Ou vous pourrez le trouver dans les couloirs et poser des questions.

Je vais prendre une autre question et nous reviendrons à l'agenda du jour et parler des autres choses que j'aimerais que vous fassiez aujourd'hui.

OMAR ANSARI: Je m'appelle Omar, je viens d'Afghanistan. Il y a des extensions géographiques qui sont souvent gérées par des gouvernements et qui servent la population locale. Il y a des codes qui sont des noms de code pour après et qui servent la population locale. Ceux-là sont gérés par des commerces, des *business*. Certains des gouvernements sont peut-être ouverts, mais il y a certains gouvernements qui les considèrent comme des concurrents. Donc, et ils ont du pouvoir. Ils sont puissants. S'il y a des questions que les gouvernements créent certains problèmes pour certains business qui servent la population locale, comment ICANN voit-il cela ? Quelles sont les règles dans ces cas-là ? Quand il y a des questions entre les business qui servent la population locale ? Y-a-t-il eu des cas au sein de la communauté ICANN ? Qui règlent ces questions-là ?

BYRON HOLLAND :

Maintenant vous allez vers des questions un peu plus géopolitiques auxquelles nous faisons face, bien sûr, au ccNSO, mais c'est un peu hors de notre périmètre quand même. Ma réponse à cela est que l'ICANN va rarement se préoccuper et dire à un gouvernement local ce qu'il peut ou ne peut pas faire dans son propre pays, ICANN n'aime pas faire ce genre de choses. L'ICANN n'a pas la structure pour s'occuper des gouvernements, nous sommes là pour servir la communauté de l'Internet. Je suis sûre qu'il y a des gouvernements dans le monde qui font des choses qui ne sont pas acceptables, mais ce n'est pas le rôle de l'ICANN de s'en préoccuper dans cet environnement souverain, les gens du pays même devront respecter les lois nationales. Donc, c'est un peu différent. Quand vous parlez de .vin, c'est une question où les gouvernements étaient insistants sur le fait qu'ICANN ne devrait pas permettre à ce processus de continuer. C'est un peu ce qui s'est passé avec .patagonie et .amazon, en fait. Essentiellement. ICANN a dû se retirer de ces questions, en général.

Les gouvernements vont faire sentir leur présence dans leur juridiction propre, et dans les régions, généralement, l'ICANN va essayer de respecter, disons, les décisions des gouvernements. Mais il y a toujours une tension, une friction, surtout en ce moment, comme les gouvernements du GAC se concentrent là-dessus. La plupart du temps, ils essayent de retirer un peu plus d'influence dans le processus d'ICANN. Parce que le GAC dit « nous avons 2 milliards et plus de gens en ligne, en ce moment. Pour la plupart, ces gens là viennent de nations démocratiques de l'OAS, d'où cela a commencé au départ. Les prochains 3 milliards de personnes en ligne ne parlent pas anglais, ne

---

viennent pas pour ces pays de l'Occident, ces pays sont saturés ». Donc les prochains trois milliards d'utilisateurs viendront d'environnements différents, avec des langues différentes, des cultures différentes. Et l'ICANN essaie de s'adapter au bon besoin de ces nouveaux utilisateurs de l'internet tout en essayant de maintenir les règles fondamentales de l'ICANN qui est un système multipartite ouvert et libre. Donc, bien sûr, on en parler beaucoup quand il s'agit d'extensions géographiques, et même dans d'autres emplacements, d'ailleurs.

OMAR ANSARI:

S'il y a des disputes au niveau local entre le gouvernement et les commerces, ICANN va donc appuyer les décisions des gouvernements, quand un gouvernement en lui-même fait partie de la dispute?

BYRON HOLLAND :

C'est une question qu'il faudrait poser aux officiels de l'ICANN, aux administrateurs de l'ICANN. Nous, en tant que opérateurs, nous n'allons aller contre les législations nationales. Si un pays crée un régime législatif, le genre de choses dont vous parlez, la législation nationale va passer au delà des politiques de l'ICANN. Je sais que c'est très noir et blanc encore une fois, mais c'est entre les deux, bien sûr, ça dépend. Nous voyons maintenant qu'il y a des frictions, et nous sentons cela à l'ICANN en ce moment.

JANICE DOUMA LANGE:

Avec ça, nous allons fermer la session pour que tout le monde puisse aller à la cérémonie d'ouverture. On va faire une liste d'appel pour voir

---

que tout le monde ait bien signé la feuille. Ensuite, il faut que vous soyez tous dans le couloir pour la cérémonie d'ouverture.

Ensuite, il y a des questions chaudes, comme j'ai dit. Les SOs et les ACs ont une discussion et cela va être une session extraordinaire qui se passera entre 10 :20 et midi.

Et dans l'après-midi, nous avons le DNSSEC pour les nouveaux à 17 :00, qui est vraiment excellent pour les gens qui sont intéressés. Venez voir ce programme, c'est très bien fait, et ça va répondre à des questions à de multiples niveaux d'ailleurs. Nous serons là, de 5 :00 à 6 :30. Passez une bonne journée, venez signer la feuille d'appel.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**